

Comprendre la PAC et utiliser le logiciel telepac en autonomie

Depuis 2016, La télédéclaration par les exploitants agricoles de leurs dossiers PAC sur Internet - telepac – est obligatoire. Telepac permet aux agriculteurs d'être guidés dans leur déclaration et de suivre le paiement des aides PAC.

Ces déclarations sur internet permettent notamment une sécurisation des procédures, une performance dans les déclarations et une diminution des coûts administratifs.

La déclaration PAC reste un élément majeur de la gestion des entreprises agricoles. Aussi l'enjeu est de former les agriculteurs et agricultrices pour qu'ils et elles puissent utiliser cet outil en toute autonomie.

OBJECTIFS

- Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC
- Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul-e les télédéclarations de demande d'aide PAC
- Savoir effectuer la déclaration protection des races menacées (PRM) de manière autonome sur la plateforme Aiden
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger

PROGRAMME

MATIN

Échanges sur la PAC actuelle et à venir : rôle, financement, architecture, les différentes programmations

Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la déclaration sur telepac

- Rappel sur l'admissibilité des surfaces, les aides et la conditionnalité
- Rappel sur les documents obligatoires
- Présentation des informations et des documents à rassembler pour se préparer à la télédéclaration

Prise en main de la plateforme Aiden pour la déclaration PRM

APRÈS-MIDI

Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel : présentation générale de l'interface telepac et des différentes étapes de la saisie

Prise en main du système de suivi des surfaces en temps réel : présentation du système de suivi des surfaces en temps réel (3STR)

Manipuler l'outil telepac

- Travaux pratiques sur ordinateur et exercices
- Prise en main par le ou la participant-e de son propre dossier

Échanges sur les difficultés techniques

- Échanges en groupes
- Gestion des points de blocage éventuels

INTERVENANT·ES

- > **Axel EUVERTE** : Paysan en Ille-et-Vilaine, membre de la Commission nationale PAC de la Confédération paysanne, référent PAC pour la FR CIVAM
- > **Camille LE ROUX** (ingénieure agronome) & **Pierrick RIGAL** (formateur en BPREA) : agriculteur.ices en Ille-et-Vilaine, expérience en organisation de groupe de soutien à déclaration PAC auprès d'agriculteur.ices d'Ille-et-Vilaine

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Lundi 27 avril 2026 de 9h30 à 17h30

Durée : 7h

Lieu : 7 La Riviere Bizais 35590 SAINT-GILLES

Modalité d'enseignement : présentiel

Public : Matinée ouverte à tous·tes. Après-midi réservée aux agriculteur·ices d'Ille-et-Vilaine et des départements limitrophes

Coût : Gratuit le matin, prix libre l'après-midi

Pré-requis : aucun

Méthodes et moyens pédagogiques : Présentation suivie d'échanges et discussions
Exercices pratiques individuels et en groupe

Modalités d'évaluation : Évaluation en cours de formation avec exercices pratiques et auto-évaluation en fin de formation

Moyens matériels : Vidéo-projecteur, logiciel telepac. **Ordinateur personnel obligatoire.**

Repas : tiré du sac

Mode de validation : Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue de la formation

Inscriptions : auprès de Roxane AULIARD au 07 45 12 86 17 ou adear35@fadear.org
Inscriptions ouvertes jusqu'à 1 jour ouvré avant la formation.

Modalités d'accès : Notre organisme peut adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Cette formation est organisée par :



Avec le soutien de :



Organisme de formation : Association ADEAR 35
17, rue de Brest 35000 RENNES

N° organisme de formation : 53350999835 - N° SIRET : 814 016 705 00018